



MAIRIE DE BEAUFORT
JURA

BEAUFORT le 27 novembre 2017

**COMPTE RENDU DE LA RÉUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL
EN DATE DU 21 NOVEMBRE 2017**

Le 21 novembre 2017, le Conseil Municipal s'est réuni, salle de la Mairie, à 20 heures, sous la présidence de Monsieur Jean FRANCHI.

PRÉSENTS : FRANCHI Jean, BOUGAUD Sandrine, DUPONT Cécile, FAVIER Lucette, GUILLEMENEY Jean-Pierre, MOREY Jean- Christophe, VARENNE Sébastien, TAMISIER Pierre, BOUILLIER Pierre

ABSENT(S) EXCUSE(S) :

JEANJACQUES Isabelle ayant donné pouvoir de vote à Jean-Pierre GUILLEMENEY, GRESYK Pascale ayant donné pouvoir de vote à Jean FRANCHI, BRACHET Catherine ayant donné pouvoir de vote à Lucette FAVIER, BAU Patrice ayant donné pouvoir de vote à Pierre BOUILLIER, PRENTOUT Philippe ayant donné pouvoir de vote à Sandrine BOUGAUD.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : MOREY Jean-Christophe

I) APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 OCTOBRE 2017

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte rendu de la séance du 17 octobre.

II) DÉLIBÉRATIONS

- Location des terrains communaux

Monsieur le maire expose au conseil que les différents baux communaux relatifs aux terrains sont arrivés à expiration à la date du 11 novembre 2017.

Une demande d'achat de Monsieur Fabien VARENNE pour les terrains qu'il exploite est faite au conseil, un avis défavorable est donné par les membres du conseil municipal, la commune souhaite garder son foncier pour les besoins futurs.

Le conseil municipal décide à l'unanimité de renouveler les baux des terrains communaux aux différents agriculteurs dans les mêmes conditions, avec application de l'indice national des fermages.

- Tarifs communaux 2018

Monsieur le maire propose de réviser les tarifs communaux à compter du 1^{er} janvier 2018 comme suit :

La redevance assainissement : Maintien des tarifs

Location des salles communales : Maintien des tarifs

Concessions du cimetière : Maintien des tarifs

Le droit de place annuel : 30 euros par mois au lieu de 25 euros

Le conseil municipal décide à l'unanimité pour la mise en place des nouveaux tarifs.

- Revalorisation de la participation à la protection sociale complémentaire des agents et participation à la mutuelle santé des agents

Depuis le 1^{er} janvier 2013, l'employeur participe mensuellement à la couverture de prévoyance du maintien de salaire des agents pour un montant de 6.10€. Le conseil municipal décide à l'unanimité de revaloriser le montant de la participation soit 9.00 € par mois et par agent et de mettre en place une participation à la mutuelle santé des agents soit d'un montant de 6.00€ par mois et par agent.

- Etude stratégique de revitalisation du bourg centre

Monsieur le maire rappelle que le lancement de la consultation et de la demande de subvention a été fait en octobre dernier. Depuis les auditions ont eu lieu le 25 octobre des trois candidats restant, le 4^{ème} ayant transmis une proposition incomplète et anormalement basse. La commission d'appel d'offres s'est réunie de nouveau le 14 novembre 2017 pour étudier les offres et avis. Suite à ces auditions, l'offre du bureau d'étude l'Atelier Zou est retenue pour un montant de 39 650€ sous condition de l'obtention d'une subvention complémentaire de la région qui réduirait de 5 000€ le coût de l'opération.

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'accepter la proposition de l'Atelier Zou sous condition de l'obtention de la subvention de la région.

- Avenants marché de travaux de l'aménagement de la grande rue et de ses abords

Afin de tenir compte des travaux supplémentaires par rapport à la commande initiale notamment pour

Le lot 1 : démolition de l'ancien local tennis et la reprise de l'enduit et de l'escalier pour un montant de 5 200€ HT,

Le lot 2 : Fourniture et pose d'un portillon d'accès à l'école et d'une barrière pivotante d'accès au city stade pour un montant de 2 900€ HT.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité les avenants des lots 1 et 2.

- Sièges de la communauté de communes Porte du Jura

Lors de la séance du conseil communautaire du 15 novembre dernier, les membres ont approuvé le siège de la communauté de communes Porte du Jura à BEAUFORT 10 grande rue. Il est demandé à chaque commune de délibérer sur le siège communautaire. Le conseil municipal se prononce à l'unanimité favorablement pour que le siège de la Communauté de Communes Porte du Jura soit à Beaufort

III) INFORMATIONS

1. Avancement des travaux d'aménagement de la Grande Rue et de ses abords et prévisions

Grande Rue et abords du City stade: les travaux sont presque terminés restent quelques finitions en matière de signalisation et de mise en place des bacs de fleurs et des plantations d'arbres rue des Hirondelles.

La réception des travaux est prévue le mercredi 6 décembre 2017.

2. Travaux à la salle communale du Perron

Suite à une demande des administrés, un projet d'auvent de la salle communale est lancé pour abriter les enfants attendant le bus. La déclaration de travaux a été déposée auprès de la Direction Départementale des territoriales et a reçu un avis favorable. Les crédits pour les travaux sont à inscrire au budget 2018. Les différents devis sont présentés au conseil municipal.

3. Aménagement de protections du terrain annexe

Présentation du devis pour la mise en place d'une clôture et de filet de protection le long du terrain d'entraînement. Une réflexion aura lieu sur place avec les membres du conseil pour définir un dispositif de protection plus respectueux du site.

4. Démission d'un conseiller municipal

Monsieur Patrice BAU conseiller municipal a fait part de sa démission pour raisons personnelles à compter du 22 novembre 2017. Monsieur le maire remercie Monsieur BAU de son implication au sein du conseil. Cette demande sera transférée à monsieur le préfet.

Suite à cette décision, des nouveaux délégués dans les commissions concernées sont élus.

SICTOM : Jean-Pierre GUILLEMENEY

SICOPAL : Cécile DUPONT

Commission communautaire Actions Culturelles et animations : Titulaire : Pascale GRESYK,

Commission communale Budget-Finances : Sandrine BOUGAUD

Commission communale Appels d'offres : Sandrine BOUGAUD

IV) QUESTIONS DIVERSES

- **Projet de déchetterie :**

Une modification des horaires d'ouverture concernant le samedi de la déchetterie est à l'étude par le SICTOM : ouverture de 13h30 à 17h00 au lieu de 9h00 à 12h00.

Les membres du conseil municipal émettent un avis favorable au changement d'horaire proposé par le SICTOM.

Le sictom lance une réflexion concernant la réduction de l'activité des déchetteries afin de permettre la surveillance par un seul agent. Les élus donnent un avis défavorable à une telle hypothèse, la déchetterie locale étant une des plus importantes du département (la 4^{ème}) en fréquentation et en volume traité, répondant ainsi favorablement aux besoins de notre territoire. De plus, le personnel est partagé avec celui de la déchetterie de Saint-Amour.

Une délibération sera prise pour accepter les nouveaux horaires à condition de ne pas réduire l'activité du site Beaufort.

Dates des prochaines réunions :

- *Conseil municipal : mardi 19 décembre à 20h00*

Le Maire
Jean FRANCHI